



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ambassade d'Algérie
en France

سفارة الجزائر
بفرنسا

Communiqué

Dans le cadre de la politique nationale visant à faciliter les démarches administratives en faveur de nos ressortissants à l'étranger, l'Ambassade d'Algérie informe l'ensemble de membres de la Communauté nationale en France qu'il a été décidé de mettre fin au système de prise préalable de rendez-vous en ligne pour bénéficier des différentes prestations consulaires (Passeports, documents d'état-civil, immatriculation, procuration, légalisation, CCR ...etc.).

L'Ambassade rappelle que le système de prise de rendez-vous a été mis en place, comme mesure exceptionnelle, dans le contexte de l'émergence de la pandémie de COVID-19.

En effet, l'amélioration des conditions sanitaires et la levée des diverses restrictions permettent, à présent, d'abandonner ce mode d'organisation, qui ne répond plus aux attentes de nos concitoyens, notamment à l'approche de la saison estivale et au regard de l'augmentation des dessertes aériennes à destination de plusieurs villes de notre pays.

Aussi, il est porté à la connaissance des membres de notre Communauté, qu'ils ne sont plus tenus à l'exigence d'une prise de rendez-vous via les sites de nos Consulats Généraux et Consulats pour solliciter l'obtention des documents administratifs auprès de leurs différents services.

L'Ambassade et l'ensemble des Représentations Consulaires d'Algérie en France saisissent cette opportunité pour présenter leurs meilleurs vœux à tous les membres de la communauté nationale à l'occasion de la fin du mois sacré de Ramadan et l'avènement de l'Aid El Fitr.

Paris, le 28 avril 2022

